

Adresse des administrateurs du département d'Eure-et-Loir félicitant la Convention pour avoir écarté la foudre qui menaçait leurs têtes, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département d'Eure-et-Loir félicitant la Convention pour avoir écarté la foudre qui menaçait leurs têtes, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 267;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0267_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

s

[Les membres du tribunal criminel du départ^t de la Mayenne à la Conv.; s.l.n.d.] (1).

Citoyens représentans, votre énergie vient de terrasser le nouveau Cromwell qui vouloit enchaîner la liberté en égorgeant les représentans du peuple français. Il a subi, et sa horde scélérate, la peine due à ses forfaits. Le peuple, dans cette circonstance critique, vient de se prononcer pour la liberté, de façon à ôter tout espoir aux traît[r]es soudoyés par les tirans coalisés.

Vous avés sauvé la liberté, représentans. Nous n'avons pu vous faire un rempart de nos corps, comme le brave peuple de Paris. Mais, fermes à nos postes, toutes les intrigues et les factions, excitées par le traît[r]es et les conspirateurs, nous trouveront dans une active surveillance, soit pour leur faire subir les peines prononcées par la loi, soit pour vous les dénoncer. Vive la République ! Vive la Convention !

Les membres composants le tribunal criminel et les jurés de jugement du département de la Mayenne, après la séance du 15 thermidor :

F. BOURDAIS, BIONNEAU, GASTÉ l'aîné, SERVOTIN, MIDY, BASILLE, Julien GRAFFIER, G^{me} MOREAL, LUPIN, M. FLEURY, M. JUGUIN, René GALLÈRE, M. LAUNAIS, LEMAIRE (*judge*), LE BON, MORELLY, MANNIER, René BOND (*juré*), Laurent GAUDIER, PEISSONNIÈRE, Jean BOND (*judge*), Jean LE RAJ, Aristide LANDELLE (*huissier*), OLLIVIER (*concierge*), SUHARD, BEZUY (*greffier*).

t

[Les administrateurs du départ^t d'Eure-et-Loir à la Conv.; s.l.n.d.] (2).

Le nouveau tyran n'est plus; le triumvirat est pulvérisé. Quel beau jour pour les patriotes ! Sauveurs du peuple, vous venez encore d'écartier la foudre qui menaçait nos têtes. La vertu op[p]rimée triomphe aujourd'hui dans tout son éclat; ses fers sont brisés. Un air libre et pur anime tous les républicains. Citoyens représentans, recevez, d'une administration fidèle, toute la reconnaissance que vous méritez. L'oppressur que vous avez foudroyé nous était à charge depuis longtem[p]s, et nous n'attendions qu'un mot de vous pour aller vous faire un rempart de nos corps. Quelle époque glorieuse dans la révolution ! Nous nous retrouvons libres. Le chêne planté sur le mont sacré, et dont un souff[f]le impur avoit comprimé la cime, vient de relever sa tête majestueuse. Nous allons jouir avec sécurité de son ombre tutélaire. Continuez, représentans, vos illustres travaux. Continuez-les jusqu'à la mort du dernier tyran. Le feu sacré de la liberté est inextinguible; il brûle pour consumer tous les traîtres. Vive encore une fois, et vive à jamais, la République et la Convention nationale !

B.B. LEVASSORT, GEORGES, E. JUMENTIER, SARRE, ROUSSEAU, VAILLANT (*présid.*), GROUAT, BARRE V. (*secrét.-g^{al}*).

u

[Melun, 12 therm. II] (1).

Citoyens représentans,

A la voix de nouveaux tirans, le tocsin de la contre-révolution a sonné dans Paris; la liberté a été menacée, et la représentation nationale a couru, un instant, le danger de la dissolution. Une faction despotique avait su se ménager un appui dans le principal agent de la fonction publique et les membres des autorités judiciaires et révolutionnaires. Et cette faction, qui avait pour chefs ceux en qui le peuple, si souvent abusé, s'était plu longtems à reposer sa confiance, avait tenté, par l'organe d'un seul homme, de détruire le gouvernement, de déchirer la patrie, en la plongeant de nouveau dans les horreurs de la guerre civile, et de s'aider de nos ennemis mêmes pour assurer sa domination.

Fidèles à la cause de la liberté, forts de votre conscience, et soutenus par l'énergie, toujours constante, des Parisiens, vous avez abattu les principales têtes de cet hydre catilinaire, et vous avez encore une fois sauvé la patrie.

Grâces vous soient rendues, citoyens représentans, que ce nouvel exemple de la perfidie la plus noire et de la conspiration la plus atroce ne fasse que vous roidir d'avantage contre les ennemis de la liberté et de l'égalité. Conservez ce calme et cette contenance qui n'appartiennent qu'à la vertu, et qui vous faisaient attendre, sur vos chaises curules, une mort qui vous aurait été enviée par tous les bons citoyens. Ne souffrez pas que la révolution rétrograde, et que la destinée de la première des nations puisse jamais, un seul instant, être mise en balance avec quelques hommes et quelques réputations. Restez fermes à votre poste, et le point de ralliement de toutes les autorités constituées et de tous les bons citoyens sera toujours la Convention nationale qui, seule, peut et doit garantir la liberté de tous les dangers qu'elle pourrait courir, et consolider les fondemens d'une République qu'elle a créée, et que nous chérissons tous.

Vive la Convention nationale ! Vivent la liberté, la République ! Périssent les traîtres, les ambitieux et les tyrans ! Ce cri unanime des citoyens de Paris, dans la journée mémorable du 9 thermidor, contient l'expression de notre vœu, et ajoute à la reconnaissance que n'ont cessé de mériter ces défenseurs invariables de la cause du peuple et de la liberté.

VACHERON, DUPORTAIS, MARQUIS, BOUCHER, SAULMIER (*présid.*), MATHIS.

(1) C 312, pl. 1244, p. 25.

(2) C 312, pl. 1244, p. 26. Mentionné par Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(1) C 312, pl. 1244, p. 27. Mentionné par Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).